

La Somalie devient le 8e État membre de l'EAC

APAnews, 05 mars 2024 Communauté d'Afrique de l'Est : la Somalie, 8e État membre du bloc MOGADISCIO (SOMALIE) - Jibril Abdirashid Haji Abdi, le ministre somalien du Commerce et de l'Industrie, a déposé l'instrument de ratification du Traité d'adhésion auprès du Dr Peter Mathuki, le Secrétaire Général de la Communauté est-africaine African Community (CEA/EAC).

L'acte, intervenu lundi 4 mars lors d'une cérémonie organisée au siège de la Communauté d'Afrique de l'Est à Arusha, en Tanzanie, complète le processus d'admission de la Somalie. Secrétaire Général de l'organisation régionale Dr Peter Mathuki a invité la Somalie à contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pour son intégration dans Celle-ci. Celle-ci « détermine la manière dont elle mettra en œuvre divers engagements de la CAE tels que l'union douanière, le marché commun, l'union monétaire et la fédération politique », a-t-il poursuivi. Dans son allocution, Dr Mathuki a souligné que le nouvel État membre bénéficiera « des projets d'infrastructures régionaux de la CAE comme les chemins de fer et les réseaux énergétiques » visant à améliorer la connectivité, à renforcer les liaisons de transport et à stimuler le commerce régional, soutenant ainsi le développement et l'intégration économiques de la Somalie. En outre, le Secrétaire Général de la CAE a fait savoir que « la Somalie possède le plus long littoral national d'Afrique de 3000 kilomètres, reliant le continent à la péninsule arabique. La région peut exploiter les ressources économiques bleues de la Somalie, accroître le commerce intra-régional et améliorer la vie des Africains de l'Est ». La Somalie, comme l'exige le Traité, est tenue de désigner un ministre pour coordonner les questions de la Communauté d'Afrique de l'Est. S'exprimant lors de l'événement, le chef de la diplomatie somalienne, Jibril Abdirashid Haji Abdi, a souligné que son pays compte tirer parti de son emplacement stratégique et de ses abondantes ressources au profit de l'ensemble de la région. Perspectives prometteuses « Nous reconnaissons l'importance d'ajouter de la valeur à la Communauté en renforçant la collaboration avec nos voisins et de promouvoir le développement économique et social régional par le biais d'un commerce accru, d'accords bilatéraux et de programmes et projets conjoints », a ajouté le ministre somalien du Commerce et de l'Industrie. « En croire Jibril Abdirashid Haji Abdi, « la Somalie est prête à jouer son rôle en tant que membre contributeur de la Communauté, en travaillant main dans la main avec les autres pays pour un avenir meilleur et plus prospère pour tous les États membres de la CAE et leurs citoyens ». Le Secrétaire Général de l'espace communautaire informera par écrit la Somalie qu'elle a déposé l'instrument de ratification du traité d'adhésion à la Communauté. Par la suite, il déposera le Traité d'adhésion auprès de l'Union africaine et des Nations Unies, exprimant l'engagement des nouveaux membres à être liés par le Traité. Découvrant les prochaines étapes, le conseiller de la Communauté, le Dr Anthony Kafumbe, a précisé que la Somalie disposait de 12 mois, depuis la signature du Traité d'adhésion à la CAE le 15 décembre 2023, pour le domestiquer afin de lui donner la force de loi dans le pays. Maintenant qu'elle a le statut de membre à part entière du bloc, la Somalie est libre de participer à toutes les activités et programmes de la CAE. Elle devra ainsi élire neuf membres de son Parlement à l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est et nommer un juge pour siéger à la Division de première instance de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est.